REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

3e CIRCONSCRIPTION

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime gaulliste.

En votant pour les candidats du Parti Communiste Français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU GAULLISME

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.
— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie.
— Les paysans-travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition.
— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

C'est cette politique que M. Beylot est chargé de défendre.

CONTRE LE RETOUR AU PASSE

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?
— ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social;
— des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction;
— les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

TOURNES RESOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique

— l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites.
— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables.
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole.
— Réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand.
Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand, peut se réaliser la réconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la Paix entre les peuples.
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes. Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie

VOTEZ POUR LES CANDIDATS COMMUNISTES

En Dordogne, les 4 députés élus en 1958 ont soutenu de leur vote la mise en place du pouvoir actuel. La population paie lourdement ce soutien.

Le député sortant G. BONNET, élu en 1958 comme R.G.R., et sans que l'U.N.R. ne lui oppose un candidat valable, a apporté son appui à tous les actes essentiels du Pouvoir.

Outre les ordonnances de janvier 1959, il a voté ou admis les mesures qui ont frappé :

— **LES OUVRIERS :** à la franchise des 3.000 francs en matière de remboursement de la Sécurité Sociale (sur laquelle le Pouvoir a été contraint de reculer) se sont ajoutés la perte du pouvoir d'achat des salaires, le maintien des abattements de zone, la hausse générale des prix, l'augmentation des impôts (58 %) et du prix des loyers (76 %). Le sort des vieux s'est aggravé alors qu'aucun emploi nouveau n'est offert à la jeunesse.

— **LES PAYSANS :** qui ont subi la suppression de l'indexation des prix agricoles et la diminution de la ristourne pour l'acquisition de matériel agricole. BONNET a admis la loi dite d'orientation agricole qui, avec le texte « complémentaire », aboutit à la ruine de milliers de petits exploitants (tous ceux qui ont moins de 20 ha en culture).

A cela s'ajoutent les menaces contre les exploitants familiaux qui possèdent des cépages dits prohibés. Cette mesure, qui se situe dans le cadre de la loi d'orientation, tend à faire disparaître plus vite la petite exploitation.

— **LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS** ont déjà subi des hausses massives d'impôts (forfaits - patentes) et leur nombre a déjà diminué de 15.000 de 1958 à 1961.

Le IVe Plan admis par BONNET prévoit pour la période de 1962 à 1965 la disparition de 50.000 commerçants détaillants et la création de 500 à 1.000 supermarchés.

En outre, le pouvoir cherche à supprimer « l'artisanat fiscal » et à restreindre les attributions des Chambres de Métiers.

— **LES ANCIENS COMBATTANTS.** En 1958, BONNET a appelé à voter OUI. Aux élections législatives de la même année, il s'est revendiqué de de Gaulle. Aussitôt après ces élections, le pouvoir soutenu par BONNET prenait des mesures contre les Anciens Combattants en supprimant leur retraite, en modifiant les attributions des Offices d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les Mutilés sont frustrés sur leur pension. Ni les Prisonniers de Guerre, ni les Anciens Combattants d'Algérie n'ont obtenu satisfaction.

BONNET n'a pas voté contre la loi antilaïque du 31 décembre 1959.

Il n'a pas signé la pétition nationale organisée par le Comité National d'action laïque.

Il a réservé son soutien aux gros patrons et aux fascistes de l'O.A.S.

Il a approuvé les pustchs des factieux. C'est pour SALAN, JOUHAUD, ZELLER et les tueurs de l'O.A.S. qu'il a réclamé la clémence à l'Assemblée Nationale en signant l'amendement SALAN et en déposant un vœu au Conseil Général.

Non seulement, comme il l'indiquait aux dernières élections, BONNET a fait tous ses efforts pour que de Gaulle arrive au pouvoir le plus vite possible, mais il continue, sous de Gaulle, à soutenir la néfaste politique qu'il a sans cesse mené sous la IIIe et IVe République.

Aujourd'hui, il multiplie, selon ses vieilles habitudes, ses promesses, ses déclarations démagogiques pour tenter de faire oublier ses responsabilités.

Après avoir participé à la liquidation de la République, il essaie de se présenter comme un « démocrate ».

Les radicaux, aux vieilles traditions républicaines, ne sauraient sans se renier reconnaître en G. BONNET un des leurs. Pour la satisfaction de ses ambitions personnelles et familiales il a éliminé M. LAFOREST au profit d'un suppléant qui est son propre fils.

M. BEYLOT, avocat, candidat de l'U.N.R., se fait élire à Thiviers comme agriculteur aux élections municipales.

Ce paysan aux mains blanches n'est en réalité qu'un agent direct du pouvoir. Avec l'U.N.R., il défendra comme le fait G. BONNET, les monopoles et les grosses propriétés foncières.

Il est le candidat officiel du pouvoir personnel que les résultats du référendum viennent de mettre en échec.

En Dordogne, le OUI a perdu 61.150 voix alors que le NON a gagné 38.607 voix.

De Gaulle n'a obtenu la confiance que de 38,22 % des électeurs inscrits.

Dans la circonscription de NONTRON il n'a obtenu la majorité absolue des inscrits que dans 15 communes et le NON l'emporte dans 56 communes.

Dans les communes, les entreprises, les villages, communistes, socialistes, radicaux se sont souvent trouvés côte à côte dans les luttes ouvrières et paysannes. Ils se sont souvent dressés au coude à coude contre les conséquences de la politique du pouvoir, pour le rétablissement de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, pour la défense de la liberté et contre le fascisme.

Ils ont assuré l'élection du candidat républicain à RIBERAC.

Ce n'est malheureusement pas cette politique d'union sans exclusive que défend le parti socialiste S.F.I.O. dont le candidat est Léon MICHEL.

Les résultats du référendum ont montré qu'un véritable changement de politique ne saurait être obtenu par une alliance sans principe des partis se réclamant de la démocratie avec des réactionnaires fieffés.

C'est avec les communistes, qui représentent la force indispensable à une union réelle des démocrates, que l'on peut aller de l'avant vers la démocratie que veut le peuple.

Nos candidats sont connus et estimés de tous. Aux différents postes où ils ont été portés par votre confiance (Assemblée Nationale - Conseil Général - Municipalités) nos élus ont montré leur compétence, leur dévouement, leur probité.

Votez, faites voter pour les Communistes qui combattent le pouvoir personnel sans esprit de compromis, qui entendent assurer partout la défaite des candidats de l'U.N.R. et de la réaction, qui agissent pour l'unité des forces ouvrières, paysannes et démocratiques afin de créer les conditions de l'établissement d'une République authentique.

VOTEZ POUR

Pierre PASSERIEUX

CANDIDAT

Cheminot à Thiviers
Ancien Candidat en 1956 et 1958
Membre du Bureau de la Fédération Communiste de la Dordogne

DONT LE REMPLAÇANT EVENTUEL EST

Jean EYRAUD

Instituteur
Membre du Bureau de la Fédération Communiste de la Dordogne

PÉRIGUEUX - IMP. MODERNE, 29, RUE DES JACOBINS

Vu : Le Candidat.